



ADRETS

Projet « FOAD et Lieux apprenants »

Evenement de lancement

En visioconférence



ADRETS

Jeudi 18 mars

9h30 -12h

INTRODUCTION

Après plusieurs mois de report du fait du contexte sanitaire, l'événement de lancement du projet « FOAD et Lieux apprenants » s'est déroulé en visioconférence, avec comme objectifs :

- de présenter en détails le projet,
- une intervention des trois lieux participant à la démarche,
- des échanges entre les participant.e.s s'inscrivant dans la communauté "Territoires apprenants" et un recueil des niveaux de participation au projet

La présentation du projet est jointe à ce compte-rendu.

Cette rencontre à distance et en présentiel a réuni :

25

Participant.e.s

5

Départements

7

Points d'accueil
alpins

11

Territoires alpins
représentés

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES



“ *Quel lien entre cette démarche et Campus connectés ? :*

Le programme Campus connectés est initié par les Universités et plutôt proche des bourgs centres.

Le CNAM est impliqué dans le déploiement du programme Cœur de Territoire et voit dans le projet la pertinence d'aller encore plus en proximité (hors villes moyennes). Le projet de l'ADRETS s'inscrit en complémentarité et en parallèle de la démarche du CNAM.

Ressources : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/les-campus-connectes-1075>

<https://regions.cnam.fr/actualites/au-coeur-des-territoires-lancement-de-la-deuxieme-vague-1189569.kjsp>

“ *Complément d'information apportés sur la stratégie de la Région Sud-PACA sur la FOAD :*

La Région n'a pas pour objectif de transformer toutes les formations en formations numériques. Un AAP a été lancé en 2021 qui intègre cet aspect multi-modal et l'introduction des Tiers-lieux, SudLabs, MSAP/FS comme étant des partenaires potentiels du déploiement des formations sur les territoires (AAP fermé, en cours d'instruction, à voir comment les OF se sont emparés de cette possibilité) . Il y a là un exemple de l'impact du projet qui agit en temps réel sur le déploiement des politiques publiques.

“ *Sur la question de l'accueil et des « Tiers-lieux » apprenants :*

La SCIC Tetris (tiers lieux apprenants / fabrique numérique de territoire / Infolab) et La Fabrique (O4) font le même constat sur les freins liés aux formations et de la nécessité d'avoir des espaces de « co-learning » avec équipements. La question de la mise à disposition du matériel est un enjeu pour les apprenant.e.s, question qui recoupe également la maintenance, la connexion, etc. et ce seront des aspects à prendre en compte dans l'expérimentation.

Le projet présente aussi un intérêt dans le fait que les personnes se croisent et que la démarche de design de services permette d'améliorer l'accueil.

L'ADRETS participe également aux travaux du Hub du Sud (réseau des acteurs de la médiation numérique en région Sud-PACA) et des passerelles seront réalisées entre les différents chantiers du Hub (Tiers-lieux, Solidarité numérique, etc.) et le projet.

“ *Compléments sur la démarche de design de services :*

Lien avec un projet de recherche action en Bretagne où il y a un accompagnement des lieux d'accueil (différents) avec thématique autour de l'accueil avec la production d'un livre de recettes (ressources).

Cf. : <http://www.labacces.fr/?Recette>

Le Designer de services ne sait pas tout faire, mais sait à qui à faire appel . Au sein de la démarche de design de services , il y a l'idée de s'intéresser au parcours des personnes , aux usages qu'ils ont de l'espace et d'expérimenter notamment avec du mobilier temporaire.

“ Comment faire accepter un aménagement temporaire aux élus ? :

Montrer des exemples de réalisations dans d'autres collectivités (ex : Mairie Brest avec mobilier en OSB), argument financier aussi sur rapport à l'investissement.

Il est également intéressant d'envisager un rapprochement avec les ressourceries, tant pour le mobilier provisoire dans des expérimentations que pour la réparation de matériel informatique.

“ Remarques et compléments sur les personnes pouvant présenter plusieurs freins ? :

En complément de la démarche de design de services qui s'intéresse au parcours de la personne au sein des lieux, un des enjeux sera également de repérer quels autres freins périphériques sont présents et sur quels partenaires les lieux peuvent s'appuyer pour sécuriser les parcours des personnes (solutions de covoiturage, de modes de garde), en amont de l'entrée en formation. Par ailleurs, l'entrée en formation est souvent complexe du fait des démarches administratives à effectuer et cela sera également un enjeu à avoir en tête dans le projet, en s'appuyant notamment sur la démarche du Ti Lab de simplification de l'accès à la formation.

“ Remarques concernant la difficulté à pouvoir accueillir des apprenants au sein des points d'accueil en plus des demandes à traiter ? :

Il ne s'agit pas forcément de créer un nouveau service, mais de développer éventuellement un partenariat, et que le projet serve à identifier ce que ça va provoquer comme nouvelles demandes (besoin d'une personne qui anime la communauté d'apprenants locale ? qui met à disposition cette personne ? quel financement ?).

Ce projet s'inscrit aussi dans des besoins identifiés par les 3 territoires du projet et qui ont déjà montrés un vrai besoin avec l'exemple des ateliers pédagogiques personnalisés (APP) délocalisés, portés par la Ligue de l'enseignement dans le O4, jusqu'en 2016.

Prise de notes :

Sandrine Percheval – spercheval@adrets-asso.fr

Rédaction finale et mise en page :

Noémie Lechat – nlechat@adrets-asso.fr



adrets@adrets-asso.fr

<http://adrets-asso.fr>